

# GRILLE D'INCOMPATIBILITÉ ET D'ENTREPOSAGE des principaux produits utilisés pour l'entretien des piscines

Une vaste gamme de produits sont utilisés pour l'entretien des piscines. Certains sont incompatibles. C'est pourquoi on doit les entreposer séparément. D'ailleurs, la manipulation et l'entreposage inappropriés de produits incompatibles ont causé plusieurs accidents. À titre d'exemple, il existe deux grandes classes d'agents de chloration (communément appelés « chlore ») incompatibles qui, lorsqu'ils réagissent entre eux, peuvent provoquer l'émanation de gaz ou de vapeurs toxiques.

Pour éviter de tels incidents, voici un tableau qui montre les incompatibilités d'entreposage des principaux produits utilisés pour l'entretien des piscines.

## COMMENT LIRE LE TABLEAU

La partie gauche du tableau consiste en une liste des différents produits numérotés, classés selon leur type d'utilisation. Elle comporte autant de lignes qu'il y a de produits. Quant à la partie de droite, elle est constituée d'autant de colonnes numérotées qu'il y a de produits. L'intersection des lignes et des colonnes numérotées forme des cases. Pour savoir si deux produits sont compatibles, il suffit de se reporter à la case correspondant aux deux, puis de l'interpréter à l'aide de la légende.

Par exemple, on veut savoir si on peut entreposer une solution aqueuse d'hypochlorite de sodium à 12% (produit n°2) avec une solution aqueuse d'acide chlorhydrique à plus de 3,6% (produit n°10). Il suffit de se reporter à la case correspondant à l'intersection de la ligne n°2 et de la colonne n°10. Selon la légende, on y indique qu'il faut entreposer les produits séparément pour éviter l'émanation de chlore, un gaz toxique.

LÉGENDE	
<span style="background-color: #90EE90; border: 1px solid black; display: inline-block; width: 10px; height: 10px;"></span>	Peuvent être entreposés ensemble
<span style="background-color: #90EE90; border: 1px solid black; display: inline-block; width: 10px; height: 10px;"></span> C	Dégagement possible de chaleur
<span style="background-color: #FF0000; border: 1px solid black; display: inline-block; width: 10px; height: 10px;"></span>	Entreposer à l'écart, réaction dangereuse
Dégagement possible de gaz/vapeurs toxiques :	
<span style="background-color: #FF0000; border: 1px solid black; display: inline-block; width: 10px; height: 10px;"></span> 1	Chlore [CAS : 7782-50-5]
<span style="background-color: #FF0000; border: 1px solid black; display: inline-block; width: 10px; height: 10px;"></span> 2	Dioxyde de soufre [CAS : 7446-09-5]
<span style="background-color: #FF0000; border: 1px solid black; display: inline-block; width: 10px; height: 10px;"></span> 3	Trichlorure d'azote [CAS : 10025-85-1]
<span style="background-color: #FF0000; border: 1px solid black; display: inline-block; width: 10px; height: 10px;"></span> 4	Dioxyde de carbone [CAS : 124-38-9]
<span style="background-color: #FF0000; border: 1px solid black; display: inline-block; width: 10px; height: 10px;"></span> 5	Sulfure d'hydrogène [CAS : 7783-06-4]
<span style="background-color: #FF0000; border: 1px solid black; display: inline-block; width: 10px; height: 10px;"></span> 6	Chlorure d'hydrogène [CAS : 7647-01-0]

Type d'utilisation	Classification [1]		CAS	Nom des produits [2]	No	22	21	20	19	18	17	16	15	14	13	12	11	10	9	8	7	6	5	4	3	2
	SIMDUT	TMD																								
			-	<i>Eau, humidité, produit contenant de l'eau</i> [3]	1			C		2	5		C	C			C	C		1,3	1,3	1,3		1	1	
Agents de chloration inorganique	E	8	-	<i>Solution aqueuse d'hypochlorite de sodium à 12% (eau de Javel 12%)</i>	2				1,3	1	1	2	5	1,3	C	C			1	1		1,3	1,3	1,3		
	C, E	5,1	7778-54-3	Hypochlorite de calcium	3				1,3	1	1			1,3	1	1	1		1	1		1,3	1,3	1,3		
	C, E	5,1	13840-33-0	Hypochlorite de lithium	4				1,3	1	1			1,3	1	1	1		1	1		1,3	1,3	1,3		
	Non contrôlé	-	7647-14-5	Chlorure de sodium	5																					
Agents de chloration organique	C, D1B, D2B	5,1	87-90-1	Trichloro (acide trichloroisocyanurique)	6			1,3	1,3	1,3			1,3	1,3	1,3	3		1	1							
	C, D1B, D2B	5,1	2244-21-5	Dichloro (dichloroisocyanurate de potassium)	7			1,3	1,3	1,3			1,3	1,3	1,3	3		1	1							
	C, D1B, D2B	5,1	2893-78-9	Dichloro (dichloroisocyanurate de sodium)	8			1,3	1,3	1,3			1,3	1,3	1,3	3		1	1							
Ajustement du pH	Non contrôlé	-	144-55-8	Bicarbonate de sodium	9				4	4			4					4	4							
	E, D1A	8	-	<i>Solution aqueuse d'acide chlorhydrique à plus de 3,6%</i>	10				6	6	2	2,5		C	C	4	4	6								
	E	(8)	7681-38-1	Bisulfate de sodium	11					C	2	2,5					4	4								
	Non contrôlé	-	471-34-1	Carbonate de calcium [4]	12				4	4			4													
	E, D2B	-	497-19-8	Carbonate de sodium	13				4	4																
Dureté	D2B	-	10043-52-4	Chlorure de calcium	14																					
	D2B	-	-	Chlorure de calcium (+ de 75%), chlorure de sodium et chlorure de potassium	15																					
Stabilisateur	Non contrôlé	-	108-80-5	Acide cyanurique	16						2	2,5														
Neutralisateur de chlore libre	Non contrôlé	-	7772-98-7	Thiosulfate de sodium	17				2,5	2,5																
	Non contrôlé	-	7757-83-7	Sulfite de sodium	18				2	2																
Clarifiant	(E)	(8)	-	<i>Solution aqueuse de trisulfate d'aluminium à plus de 25%</i>	19																					
	D2B	-	10043-01-3	Trisulfate d'aluminium anhydre	20																					
Algicide	-	(8)	-	Chlorures d'alkyldiméthylbenzyl ammonium (dans certains algicides 5-40%) [5]	21																					
Filtration	Non contrôlé	-	61790-53-2	Silice amorphe, terre diatomée (non calcinée) [4]	22																					

Service du répertoire toxicologique de la CSST, janvier 2010

## NOTES

Le tiret « - » est utilisé lorsque l'information n'est pas disponible ou non applicable.

[1] Les classifications proviennent de la banque de données du Service du répertoire toxicologique; celles entre parenthèses proviennent des fiches signalétiques des fournisseurs. Certains de ces produits pourraient ne pas être assujettis à la Loi sur le transport des matières dangereuses et à la Loi sur les produits dangereux; les classifications SIMDUT et TMD sont présentées à titre indicatif seulement.

[2] Les produits identifiés se présentent à l'état solide à température et pression normales, sauf ceux en italique, qui se présentent à l'état liquide à température et pression normales. La concentration est exprimée en p/p.

[3] Lors des dilutions, on doit toujours ajouter le produit à l'eau plutôt que l'inverse.

[4] Ces produits peuvent contenir de la silice cristalline, quartz [CAS : 14808-60-7] et, si ce type de silice est présente à plus de 0,1% (p/p) dans ces produits, leur classification SIMDUT sera D2A. Si tel est le cas, les dispositions prévues à l'article 92 du RSST concernant l'entreposage des matières toxiques s'appliquent.

[5] L'information fournie sur les incompatibilités concerne uniquement les chlorures d'alkyldiméthylbenzyl ammonium. Certains algicides à base de ce type de produit peuvent également contenir un alcool pouvant rendre le mélange inflammable, donc avoir une classification SIMDUT B2 ou B3. Si tel est le cas, des dispositions supplémentaires pour l'entreposage doivent être prises.

L'information fournie concerne les incompatibilités chimiques des produits purs à température et pression normales. Il faut consulter les fiches signalétiques des produits commerciaux afin de s'assurer que d'autres composants ne sont pas présents dans les produits.

Ce tableau a été élaboré en tenant compte des incompatibilités chimiques propres à chacun des produits, des exigences de la section 10 du Règlement sur la santé et la sécurité du travail (S-2.1, r.19.01), qui traite de l'entreposage et de la manutention des matières dangereuses ainsi que du tableau 3.2.7.6 du Code national de prévention des incendies, qui traite de séparation pour le stockage des marchandises dangereuses. Il a été produit avec l'information disponible en décembre 2009.



50%

Parce que le Québec a besoin de tous ses travailleurs  
www.csst.qc.ca



Pour obtenir de l'information supplémentaire sur les produits ou les gaz/vapeurs, consulter le site Web du Service du répertoire toxicologique de la CSST, [www.reptox.csst.qc.ca](http://www.reptox.csst.qc.ca), ou composer le 514 906-3080 ou le 1 888 330-6374.